

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2025

L'an DEUX MILLE VINGT CINQ, le 15 avril à 18h30, le Conseil Municipal de POUZOLLES, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. Guy ROUCAYROL, Maire de POUZOLLES.

Présents : MM. ROUCAYROL Guy, ALMES Bernard, BONAVIDA Claude, CALON Mauricette, CAZALS Christophe, CROS Monique, MAS Bernard, MIRABILLE Noelle, SIMON Jennifer, SURRE Line.

Absents excusés : MM. IZARD Julien, LUCAS André, MARCO Claude, MARQUET Nathalie.

Secrétaire de séance : MME SIMON Jennifer.

Procuration de M. MARCO Claude à M. ROUCAYROL Guy.

Procuration de M. IZARD Julien à M. MAS Bernard

Convocation en date du 2 avril 2025.

Membres en exercice 14, présents 10, absents excusés 4.

Voix pour 12, contre 0, abstention 0

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif principal 2025, arrêté comme suit :

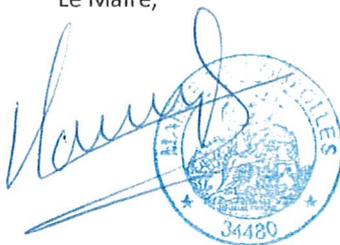
	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	1 106 515	1 106 515
Section d'investissement	902 925	902 925
Total	2 009 440	2 009 440

Oui l'exposé de Monsieur le Maire, **LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le budget primitif principal 2025, présenté par Monsieur le Maire

Ainsi fait et délibéré les jour, mois en an susdits.

Le Maire,



La secrétaire de séance,

